

➤ L'examen de conformité fiscale ➤

Les missions Numbr

Nos équipes réalisent des contrôles complémentaires et transmettent à l'administration fiscale un certificat de conformité suite à l'établissement des comptes annuels :

- ✓ Respect des règles de conservation des documents
- ✓ Analyse approfondie des charges passées dans l'entreprise
- ✓ Analyse critique des amortissements et provisions passés dans les comptes
- ✓ Contrôle de conformité du logiciel de caisse et de facturation
- ✓ Détection d'éventuelles anomalies dans les comptes
- ✓ Respect des règles liées au régime d'imposition

Vos avantages

Limitez vos risques fiscaux !



Moins de risque de contrôle fiscal pour votre entreprise



Pas de pénalité et intérêt de retard en cas de redressement



Une sécurité en plus lors de vos échanges avec vos partenaires financiers

290€ HT / an



Sécurité fiscale



Limitation du risque financier



Tranquillité

[En savoir plus sur l'examen de conformité fiscale](#)